

**DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHASPUZAC**

Nombre de membres			
Nombre de membres.	Présents	Pouvoirs	Absents
15	12	/	3

Séance du 24 février 2023

L'an deux mil vingt trois  
et le vingt-quatre février

à 20 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel JOUBERT, Maire,

Date de la convocation
20 février 2023

Présents : Mrs CHAMAYOU P., MIGNE J., ROCHER P., FOURY D., ARNAUD A., GARRAGOS F., MICHEL A., Mmes VIDAL F., MARTEL D., ROY S. AURELLE V.  
Absents : CHABIDON D., Mmes BRUNETON M. BONCOMPAIN C.,

Objet de la délibération

Monsieur le Maire rappelle qu'une consultation en procédure adaptée a été lancée le 20 décembre 2022 à 9 heures pour une remise des offres le 23 janvier 2023 à 12 heures. Il s'agit d'un marché alloti pour la réhabilitation d'un logement T4 dans un ancien bâtiment situé à Chaspuzac – 4 rue de l'Eglise, consultation à laquelle 23 entreprises ont candidaté. L'analyse des offres est intervenue et a permis de désigner les attributaires.

Les critères de jugement étaient les suivants :

- ☞ Prix 50% /
- ☞ Valeur technique 40 %
- ☞ Planning : 10 %

**N° 11022022008****DEPENDANCE GERENTON (AD  
299) ATTRIBUTION MARCHÉ DE  
TRAVAUX**

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 21 février 2023

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal, à l'unanimité :

**décide** d'attribuer les marchés aux entreprises suivantes :**LOT 1- MACONNERIE-DEMOLITION-FACADES** – Entreprise FAURE – LE Monastier s/Gazeille (43150) – Montant : 93 990,60 euros HT**LOT 2- CHARPENTE-COUVERTURE** – Entreprise COURTINAT – St-Jean-de-Nay (43320) – Montant : 10 298,50 euros HT**LOT 3- FACADES** – Entreprise BÂTI GROUP 43 – Espaly St-Marcel (43000) – Montant : 29 126,90 euros HT**LOT 4- MENUISERIE EXTERIEURE** – Entreprise BF ALU PVC – Chaspuzac (43320) – Montant : 16 669,09 euros HT**LOT 5- PLATRIERIE PEINTURE** – Entreprise GL BATIMENT – Chaspuzac (43320) – Montant : 33 166,00 euros HT**LOT 6- MENUISERIE INERIEURE** : - Entreprise PARRIN – Siaugues Ste Marie (43300) – Montant : 15 816,50 euros HT**LOT 7- SOLS – SOLS ET PLUS** – Cussac s/Loire (43370) – Montant : 13 620,80 euros HT**LOT 8 – CHAUFFAGE-VMC-PLOMBERIE** – Entreprise LASHERME – Le Puy-en-Velay (43000) - Montant : 23 569,03 euros HT**LOT 9 – ELECTRICITE** – Entreprise RAFFIER-SOUVETON - Le Puy-en-Velay (43000) - Montant : 10 406,00 euros HT**Autorise** le Maire, à signer les marchés avec les entreprises retenues ainsi que tout autre document s'y rapportant.**Dit** que les crédits sont inscrits au budget de la communeActe rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

Le 27 février 2023

et publication ou notification  
du 27 février 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité et/ou de sa notification et de sa publication.

Fait et délibéré à Chaspuzac, le 24 février 2023  
Pour extrait certifié conforme  
LE MAIRE,  
Michel JOUBERT24 février 2023 **AR Prefecture**043-214300626-20230224-240222023008-DE  
Reçu le 27/02/2023